



ASSOCIATION FRANÇAISE
DES YACHTS DE TRADITION

COMPTE-RENDU

Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 3 octobre 2024 à la Société Nautique de Saint-Tropez (incluant la concertation annuelle avec les organisateurs)

L'Assemblée Générale 2024 a été convoquée par courrier électronique daté du 9 septembre 2024 avec comme Ordre du Jour :

1. **Introduction**
2. **Rapport financier**
3. **Rapport moral**
4. **Election des membres du Conseil d'administration** venant à renouvellement *
5. **Désignation du Bureau** et du Président par le CA (*voir Nota **)
6. **Evénements classiques AFYT** : (*cf réunion AFYT Organisateurs habituelle*)
 - Retour des organisateurs sur la saison 2024
 - Calendrier des événements
 - Projets de calendrier 2025 / 2026 / 2027
 - Travaux CIM sur les conditions communes d'organisation des régates (eStela, Pavillons de Classe, Instructions de Course...)
7. **Organisation de la fin de saison** :
 - Soirée de la Voile classique le Samedi 14 Décembre 2024 au YCF à Paris présentation et format M. Henri-Christian SCHROEDER
 - Compte rendu de la commission du colloque du YCF " Armateurs de Tradition" présidée par Gwenhaël LE BOULAY
8. **Jauge et CIM** : application 2024 et évolutions de la jauge CIM – Organisation et ambitions du CIM pour 2025 et 2026 (centenaire du CIM)
9. **Questions diverses**

www.afyt.fr

1 INTRODUCTION

Le Président remercie les membres présents et les représentants des organisateurs (voir liste en fin de message) pour leur participation, ainsi que la Société Nautique de Saint-Tropez et son Président Pierre Roinson pour son accueil.

2 – RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'exercice 2023 écoulé sont présentés par le Trésorier, qui s'excuse du peu de temps qu'il a pu y consacrer, et annonce ne pas se représenter au poste de Trésorier.

Les principales informations à retenir pour l'exercice 2023 sont :

- Les recettes pour un total de **+ 22.044 Euros** (contre + 17.055 Euros en 2022), dont les cotisations des membres et certificats de jauge : le nombre total de jauge de l'année 2023 est de 148 contre 140 en 2022.
- Les dépenses (frais de déplacement, de secrétariat, cotisation CIM, ...) : - **9.764 Euros** (contre – 8.964 Euros en 2022).
- Le résultat de 2023 est de **+ 12.279 Euros** (contre + 8.091 Euros en 2022).
- La disponibilité en caisse fin 2023 est : **+ 59.661 Euros** (contre + 47.382 Euros en 2022) dont 50.000 Euros sur le compte à terme.

Concernant les **cotisations pour 2025** il est décidé par l'assemblée générale de ne pas les modifier par rapport aux années précédentes :

- Cotisation des membres (armateur ou amateur) : 30 Euros,
- Jauge renouvellement : 70 Euros, (en plus de la cotisation membre)
- Jauge pour la première année : 140 Euros, (en plus de la cotisation membre)
- Frais associés aux opérations de jauge (non-membre de l'AFYT) : 200 Euros.

En ce qui concerne les membres organisateurs

Le conseil d'administration décide de confirmer le barème suivant :

- 1000 Euros : pour Régates Royales, Voiles d'Antibes et Voiles de Saint-Tropez,
- 200 Euros : pour Voiles du Vieux Port / Calanques classique, Voiles de Cassis, Porquerolle's classic, Trophée Bailli de Suffren, Corsica Classic, Coupe de printemps et d'automne du Yacht Club de France et autres événements.

Budgets prévisionnels 2024 et 2025 :

- Recettes 20.000 € (cotisations membres et organisateurs)
- Dépenses ordinaires 10.000 € (frais de jauge et remise des prix AFYT)
- Dépenses spéciales 10.000 € (pour initiatives, événements spéciaux et communication) – Voir « Commission spéciale » au §5.

Transfert de responsabilité des comptes AFYT : à organiser vers le nouveau Trésorier (William BOREL), avec une délégation d'accès aux comptes à Roger GIBERT.

3 RAPPORT MORAL

Le Secrétaire Général présente un rapport moral basé sur une analyse du déroulement de la saison et les relations avec les entités concernées par les Yachts de Tradition.

Un premier bilan français de l'année 2024 peut être fait compte tenu de la date de l'AG, pour cette saison qui retrouve une belle croissance :

- **Dames de Saint-Tropez** : une vingtaine de participants prévus (et une quinzaine après quelques désistements de dernière minute) et les femmes à l'honneur, une belle réussite d'entrée de saison dans la convivialité avec une régates annulée mais un programme sur 3 jours (bien apprécié), qui a permis de valider 2 manches.
- **Voiles de Cassis** : 34 participants classiques (dont la présence remarquable de Tuiga) pour trois (ou quatre suivant les catégories) belles manches courues, et un accueil à la hauteur, avec notamment une utilisation de eStela, avec projection sur grand écran, avec des captages vidéo.
- **Régates Napoléon** : annulé pour cause de manque de soutien financier local.
- **Voiles d'Antibes** : une soixantaine de bateaux pour cette édition avec 3 manches courues. L'événement confirme son statut d'épreuve phare du début de saison (et première étape du Trophée CIM) et son esprit festif. A noter la cérémonie de remise des prix du Trophée CIM 2023 organisée avec le soutien des Voiles d'Antibes.
- **Porquerolle's Classic** : une cinquantaine de participants classiques pour 3 manches courues dans le cadre magnifique de Porquerolles et son accueil convivial, avec en plus la présence des 12 mJI en nombre et qualité.
- **Coupe de Printemps du YCF** : revenue en régates cette année, avec une deuxième manche perturbée par les préparatifs de jeux olympiques à Marseille.
- **Voiles du Vieux Port** (ex-Calanques Classiques) : plus de 25 participants pour une belle édition avec 3 manches courues en rade Nord à cause des jeux olympiques. Le nom Calanques Classiques ne sera plus utilisé.
- **Trophée Bailli de Suffren** : une dizaine de participants, dont une majorité de classiques pour cette belle édition, malgré la dernière étape neutralisée par un fort de vent qui a empêché d'aller jusqu'à Malte. La remise des prix s'est tenue pendant les Voiles de Saint-Tropez.
- **Corsica Classic** : une douzaine de participants, avec peu de classiques pour 7 manches itinérantes et des belles participations.
- **Régates Royales** : environ 60 classiques et une dizaine de 12mJI (sans compter les 14 Tofinou, les 34 Dragons et les six 5.5mJI), et toujours des régates de très haut niveau en baie de Cannes malgré une météo perturbée, qui n'a permis de finir que 3 manches chez les classiques.
- **Coupe d'Automne du YCF** : très belle édition après l'annulation de l'année dernière, avec une bonne trentaine de participants et des conditions météo idéales.
- **Voiles de Saint-Tropez** : très beau plateau pour cette édition, avec plus de 80 classiques. Conditions météo parfaites et efficace organisation à terre, en gardant un bel esprit festif.

En plus de ces épreuves comptant pour le Trophée AFYT, il est à noter des événements complémentaires comme le **Défi Pourquoi Pas** (en avant-première de la saison, entre Porquerolles et Ajaccio), ou des **rassemblements** comme à **Sanary** fin août ou à **Hyères** début octobre.

A l'étranger :

A noter que le calendrier 2024 CIM a pris en compte des dispositions exceptionnelles, avec notamment le déplacement des Régates de Barcelone (Trophée Puig) de mi-juillet à début septembre (pour cause d'America's cup), avec une très belle participation, ce qui a sans doute entraîné un impact sur les régates début septembre (notamment les Vele d'Epoca de Imperia).

Les Régates de Naples (fin juin) ont été anticipées d'une semaine pour faire le lien avec les régates de l'Argentario, et identifiées comme étape du Trophée CIM, ce qui n'a pas semblé pertinent compte tenu d'une fréquentation très limitée.

A noter l'utilisation de la jauge CIM lors d'événements en Atlantique et Manche, et notamment pour la Richard Mille Cup qui a eu lieu pour une deuxième édition en juin entre Falmouth, Dartmouth, Cowes et Le Havre, avec une quinzaine de participants. De même, en concertation avec le Team Fife, la jauge CIM a été utilisée pour un événement à Saint-Malo début août et pour la Brest - Douarnenez Classic fin août avec une dizaine d'unités d'époque, et de belles régates.

La jauge en France :

Pour 2024, sur un total de 261 certificats de jauge CIM émis, 157 d'entre eux l'ont été par l'AFYT. Un immense remerciement à Roger Gibert qui a encore une fois mené ces opérations de main de maître !

Une grande satisfaction a été de voir Rowdy, qui avait démâté il y a deux ans à Imperia, choisir (avec notre amicale pression) de revenir à sa configuration d'origine de NY40 aurique. Tous les résultats seront analysés en fin de saison, et réponses apportées à ceux qui ont des questions.

4 ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants du CA sont :

- **Frédéric Berthoz** qui se représente
- **Lionel Péan** qui se représente
- **Pierre Roinson** qui se représente
- **Jean-François Cutugno** qui se représente

Les quatre membres sortants du CA sont élus à l'unanimité des présents

A noter que **Francis Van de Velde**, qui est présent sur les façades maritimes Sud et Ouest est confirmé comme Ambassadeur (plénipotentiaire) auprès des navigateurs et organisateurs de l'Ouest.

Le **Conseil d'administration** est constitué, avec la répartition des sortants par année :

Membre de droit : - **le Président du Yacht Club de France**,

Sortants après 2024 : - **Renaud Godard** - **Roger Gibert**
- **Thibaud Assante** - **Henri Ferbus**

Sortants après 2025 : - **Yann Joannon** - **William Borel**
- **Jérôme Nutte** - **Bruno Troublé**

Sortants après 2026 : - **Frédéric Berthoz** - **Lionel Péan**
- **Pierre Roinson** - **Jean-François Cutugno**

5 – DESIGNATION DU BUREAU PAR LE CA

Le conseil d'administration élit à l'unanimité :

- Président : **Frédéric BERTHOZ**
- Trésorier : **William BOREL**
- Secrétaire Général : **Renaud GODARD**

Il est aussi décidé de nommer **Charlotte FRANQUET** (Serenade) comme adjointe au Trésorier, qui aura à charge de mettre en place et animer la « Commission Spéciale ». Cette « **Commission spéciale** » aura à charge, avec un groupe de membres à constituer, de proposer des initiatives, événements spéciaux, actions particulières pour le développement de l'AFYT vers les jeunes, la communication, la culture et le soutien aux projets amusants, créant du lien entre les membres et vers l'extérieur. Les engagements financiers significatifs (>100 €) devront être validés au préalable par le Bureau.

6 – CALENDRIER DES EVENEMENTS – CONDITIONS D'ORGANISATION.

Tient lieu et place de la réunion AFYT Organisateur habituelle

Le projet de **calendrier annuel** des événements français en Méditerranée a été proposé fin août pour les années 2025, 2026 et 2027 pour examen et concertation par les organisateurs.

Le **calendrier AFYT 2025** présenté en annexe 1 prend en compte les modifications actées en séance.

Patrick de Barros (co-armateur de Falcon) souligne la nécessité d'avoir un calendrier qui soit figé avant fin octobre, non seulement pour les événements français et monégasque (voir calendrier en annexe) mais aussi pour les principaux événements italiens et espagnols, et notamment pour les épreuves du « CIM Classic yacht Trophy ». Au-delà des considérations logistiques et de préparation / réservation des équipages, cette anticipation permet de donner de la crédibilité à l'ensemble des régates.

Le Président de l'AFYT, aussi Président du CIM, donne son accord de principe et indique qu'une action spéciale sera lancée auprès des autorités italiennes et espagnoles pour sécuriser au plus vite les calendriers.

Francesco Foppiano, vice-président du CIM et représentant du Yacht Club Italiano, confirme cette intention, et fait part des réflexions sur le format du « CIM Classic yacht Trophy » et des possibles développements de partenariats.

Concernant les **Conditions d'organisation**, il a été mis en application les orientations soutenues par le CIM :

- Instructions de Course type : pour la plupart des événements la prise en compte de ces IC type permet de converger vers des conditions de régates similaires
- Pavillons de classes CIM : la distribution des pavillons de classe a permis d'uniformiser les visuels des classes. Les couleurs des classes de référence sont :
 - **Big Boats** = violet
 - **Epoque Aurique** = blanc
 - **Epoque Marconi** = jaune
 - **Classique Marconi** = vert
 - **Classic IOR** = rose
- Classic IOR : le développement de cette nouvelle catégorie (ex-IOR entre 1970 et 1984) a connu des débuts prometteurs, permettant d'accepter de nouveaux bateaux intéressants, et de libérer la catégorie « Classique Marconi » des bateaux les plus récents et performants. Bonne participation à Antibes et Cannes, et catégorie initialisée aux Voiles de Saint-Tropez.
- Classe « Cruiser » : comme envisagé lors de l'AG du CIM, la classe expérimentale « Cruiser » a été mise en place notamment à Argentario, Imperia et Cannes avec succès et doit se développer dans les prochaines années.
- eStela : l'utilisation du système de suivi de régates à partir de téléphone portable, a connu une belle utilisation, mais nécessite toujours de l'énergie pour avoir un bon taux de participation. A noter le positionnement pour la Copa del Rey à Mahon, où eStela est obligatoire – à étudier.

7 – ORGANISATION DE FIN DE SAISON

- Soirée de la Voile classique le Samedi 14 Décembre 2024 au YCF à Paris : présentation et format M. Henri-Christian SCHROEDER

Il est convenu avec le YCF de faire la **remise des prix du Trophée AFYT au musée de la Marine** dans l'après-midi, pouvant être accompagné par une petite conférence (sujet à déterminer), puis la **soirée au Yacht Club de France avec les traditionnels Neptunes** (durée de remise de prix à limiter).

- Compte rendu de la commission du colloque du YCF " A(r)mateurs de Tradition" présidée par Gwenhael LE BOULAY – voir en annexe 2 le détail des réflexions et propositions

Les principales propositions seraient de poursuivre l'analyse avec une étude à mener auprès des propriétaires, professionnels et amateurs, pour mieux caractériser les enjeux et piste de développement. Et en complément de proposer d'autres événements permettant de motiver d'autres bateaux et d'embarquer d'autres personnes, dont des jeunes qui seront les amateurs, puis les armateurs de demain.

8 – JAUGE : APPLICATION ET EVOLUTIONS

Pas de grande modification pour la saison 2024 des règles de jauge CIM (de simples ajustements), mais plutôt la consolidation des modifications 2022 et 2023 :

- La meilleure prise en compte des surfaces réelles des voiles (recouvrement des voiles d'avant) et promotion de retour aux configurations d'origine,
- Création d'un coefficient C_b de classe d'origine séparé du C_a (coefficient de gréement) permettant de mieux caractériser ce facteur et de séparer les variables,
- Augmentation de l'importance du coefficient d'authenticité C_o et du poids relatif du gréement dans l'évaluation.
- Travail sur les catégories : possibilité de séparer les Big Boats entre type « racers » et type « goélettes », et identification d'une classe « cruisers »
- Traitement des cas particuliers ...

Pour les grandes évolutions (prochaine édition en 2026) : identification des grands sujets, et notamment mesure de surface de voile, estimation déplacement... et travaux avec d'autres jauges classiques pour voir les possibles conditions de convergence.

Relations avec le CIM :

Pour mémoire le changement de statut du CIM a été mis en application lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022, qui a validé le nouveau règlement de jauge, et désigné un Conseil d'Administration avec pouvoir étendu et 4 Commissions.

L'activité 2024 a été un peu perturbé à cause de dissension avec le représentant du RCNB en charge de la Commission Calendrier, Evénement et Sponsoring, qui a mené au transfert de la responsabilité de recherche de partenaires vers la commission Culture, Communication Relations et innovations, pilotée par Francesco Foppiano.

Pour la Commission de Jauge, une activité intense avec 21 réunions zoom et une réunion en présence à Monaco pour ses 12 membres, qui a permis de bien préparer la saison 2024.

9 - QUESTIONS DIVERSES

La famille des « P Class » s'est agrandie avec l'arrivée de Joyant, l'assemblée remercie collectivement Bruno Troublé pour son action constante de développement des classiques.

La réunion est close à 10h45.

Conseil d'Administration - Présents & Représentés :

Frédéric BERTHOZ	Président du YCF (représenté)
Yann JOANNON	Lionel PEAN
Renaud GODARD	Thibaud ASSANTE
Roger GIBERT	Henri FERBUS
Bruno TROUBLE	Pierre ROINSON (représenté)
Jérôme NUTTE	William BOREL
Jean-François CUTUGNO (représenté)	

MEMBRES AFYT Présents et/ou Représentés :

Evénements représentés :

Les Dames de Saint-Tropez - Les Voiles d'Antibes - Les Régates Royales - Les Voiles de Saint-Tropez - Calanques Classique / Les Voiles du Vieux Port - Trophée Bailly de Suffren - Coupe de printemps et d'Automne du YCF - les Voiles de Cassis - Corsica Classic - Porquerolle's Classic - Monaco Classic week - Rassemblements de Sanary et de Sète

Présents ayant signé la feuille de présence :

Roger Gibert – AFYT	Aurélié l'Huillier - YCP
Yann Joannon - Voiles d'Antibes	Sebastien Le Ber - YCP
Jérôme Nutte - YC Cannes	Thierry Leret - YCM
Philippe Denonfoux - Voiles de Cassis	Pascal Sellier - Voiles de Cassis
William Borel - ONE WAVE	Francis Van de Velde - LULU
Patrick De Barros - FALCON	Bernard Manuel - LULU
Bruno Troublé - P class	Jean-Pierre Sauvan - MARIA GIOVANNA
Lionel Péan - Marenostrom R. - HERMITAGE	Frédéric Berthoz - NAGAÏNA
Thibault Assante - CCY	Renaud Godard - AFYT
Jean-Pierre Coulet - RAINBOW III - SNM VdVP	Sebastien David - YCF
Jean-Marc Maldonado - SUZETTE	Benoit Gired – BRISEIS
Henri Ferbus - PALYNODIE	Lionel Garito - SNM
Henri-Christian Schroeder - Marenostrom R.	Francesco Foppiano - CIM / YCI

Pouvoirs reçus de :

Jean-François Cutugno - YCC	Olivier Poullain - WINDHOVER
Kostia Belkin - VIOLA	Dominique Barrière – SOLITAR NOSC
Charlotte Franquet - SERENADE	Frédéric Rousseau – ESPAR II

Annexe 1 :

Calendrier des Régates AFYT pour 2025
Programme AFYT 2025 - version mise à jour du 03/10/2024

Annexe 2

Groupe de travail « A(r)mateurs de Tradition »

Compte rendu des premiers travaux et prochaines étapes

Pour échanges avec l'AG de l'AFYT, 3 octobre 2024

Gwenhael le Boulay

A la suite de la première rencontre rassemblant de manière très large l'ensemble des acteurs du yachting classique, le « Colloque sur l'avenir du yachting classique », organisé au Yacht Club de France le 19 janvier 2024, une initiative spontanée est née entre a(r)mateurs de la voile classique, des deux façades maritimes, tous amateurs (au sens du regretté Jean-François Deniau, « qui aiment »), pour beaucoup également armateurs de voiliers classiques dans toute leur diversité, et pour beaucoup également organisateurs d'évènements à la mer. Cette note vise à partager quelques-unes des réflexions du groupe et à proposer de prochaines étapes à l'AFYT.

1. Missions des “A(r)mateurs de Tradition”

Les membres du groupe de travail partent d'une double observation :

- D'une part, des hommes et des femmes profondément amoureux de cette passion ; des bateaux magnifiques, y compris des nouveaux venus récents (ex. P-class), et des voiliers qui naviguent depuis des dizaines d'années sans discontinuité ; et, des évènements magnifiques (ex. le championnat des 12 M JI et l'association avec la Coupe de France du YCF).
- Mais d'autre part, une population d'armateurs et d'équipiers vieillissant ; des bateaux dont la valeur de marché est très loin de refléter une valeur économique correspondant au prix d'une restauration, sans même parler d'une valeur artistique subjective ; des évènements, en dehors de quelques uns, qui peinent à attirer un nombre de bateaux à la hauteur de leur ambition.

Par ailleurs, notre terrain de jeu à l'AFYT, la Méditerranée, est devenue un lieu de référence pour naviguer en classique, notamment pour un public international averti, au-delà des passionnés nombreux des nations bordant ses eaux (américains, anglais, scandinaves notamment).

La mission que nous nous sommes fixés – sans prétendre être les seuls à contribuer à cet objectif, loin de là : engager des efforts actifs pour favoriser la transmission des voiliers de tradition, et leurs valeurs, à une nouvelle génération d'armateurs et d'amateurs.

Cette mission, nous voulons l'accomplir en mode “colibri”, à la fois comme une boîte à outils au service des associations, dont l'AFYT, les organisateurs des évènements, etc. et dans l'action pour tester / valider nos idées et ne pas rester incantatoires.

Les deux points suivants s'inscrivent dans cette logique.

2. Etude auprès d'armateurs de yachts classiques

Une étude, très riche, avait été menée il y a quelques années par Bruno Troublé. Notre étude, qui combinerait des aspects quantitatifs et qualitatifs, viserait de manière complémentaire à comprendre les motivations et aspirations des armateurs de voiliers classiques de Méditerranée – y compris ceux et celles participant de manière régulière au circuit AFYT, mais aussi (et presque surtout) à ceux qui sont largement distanciés, c'est-à-dire ne participant que très occasionnellement, voire jamais, aux régates du circuit. Il s'agit en particulier :

- D'identifier les raisons pour lesquelles ils ne participent pas/plus/peu à ces manifestations ;
- De comprendre quelles formules de navigation, d'animations, de modes de financement, de sélection d'équipage, etc pourraient les pousser à participer plus activement ;
- D'écouter plus largement leur retour d'expérience, positif ou moins positif.

Cette étude a démarré auprès de nos collègues de la façade Atlantique. Nous en rendrons compte auprès des associations concernées, au premier rang desquels l'AFYT en Méditerranée.

3. Réflexions sur quelques évènements complémentaires

De manière complémentaire à un circuit de régates déjà très riche, nous réfléchissons à un tout petit nombre de brefs évènements (week-ends), non compétitifs, dans un format « rallye-croisière », susceptibles de servir de vitrine et de session d'initiation au yachting classique, à l'intention des armateurs et amateurs présents et futurs – notamment en embarquant gracieusement cette nouvelle génération potentielle. Nous pensons notamment à des membres de grands cercles amateurs de voile, des armateurs de voiliers modernes, des étudiants de grandes écoles et d'universités, de collectionneurs d'automobiles classiques.

Les « A(r)mateurs de Tradition »

Jean-Christian Fandoux (YCC), Henri Ferbus (YCF, CIM (commission communication) , AFYT (comité jauge)), Gwenhaël Le Boulay (AFYT, YCF, YCP, VSA), Henri-Christian Schroeder (AFYT, MRC / TBS), Pascal Simon (YCF, YCC)